

Avis de constitution

SOCIETE « OMULTI CONSULTING » en abrégé « OMC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9e TRANCHE, Lot
512, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2026, et enregistrés le 16/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OMULTI CONSULTING » en
abrégé « OMC »

Objet : CONSULTENCE EN TELECOMUNICATION,
TRANSFERT D'ARGENT, COMPTABILITE, AUDIT, CONSEIL
ET GESTION D'ENTREPRISE, BTP, AGRICULTURE ET
ELEVAGE, IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9e TRANCHE, Lot
512, Ilot 23

Dirigeant(s) M DOLLO HENRI MATISSE (GÉRANT), M
AKICHI YAPO YVES CARMEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01471 du 03/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07533/GTCA/RC/2026 du 03/02/2026

